



HAL
open science

L'atelier monétaire et les pièces cuivreuses de Toussaint Louverture identifiés : Santo Domingo était la clé

Jérôme Jambu

► **To cite this version:**

Jérôme Jambu. L'atelier monétaire et les pièces cuivreuses de Toussaint Louverture identifiés : Santo Domingo était la clé. Bulletin de la Société Française de Numismatique, 2021, 76-09, pp.410-418. hal-04669225

HAL Id: hal-04669225

<https://hal.science/hal-04669225v1>

Submitted on 9 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- 395 **Marie-Laure LE BRAZIDEC, Jordan LATOURNERIE, Guillaume DUPERRON, Luc LONG**
Deux *solidi* découverts dans le Rhône à Arles (Bouches-du-Rhône) et les trouvailles de monnaies d'or isolées à Arles
- 402 **Christian CHARLET**
Essai de classification des « patagons » d'argent de la principauté ardennaise de Château-Regnault et Linchamps (1625-1628) et réflexions sur le faux monnayage pratiqué dans cette principauté
- 410 **Jérôme JAMBU**
L'atelier monétaire et les pièces de monnaies cuivreuses de Toussaint Louverture identifiés : Santo Domingo était la clé
- 418 **Charles LECONTE**
Le trésor de Dechy : un dépôt monétaire inédit de la Première Guerre mondiale

CORRESPONDANCE

- 425 **Christophe ADAM, Paul-Étienne KAUFFMANN**
Un triens inédit de Riom au nom de Framelenus

SOCIÉTÉ

- 429 Compte rendu de la séance du 06 novembre 2021

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 04 DÉCEMBRE 2021 - Séance spéciale Carnavalet - journée entière

SAMEDI 08 JANVIER 2022 - 14h00 - INHA, salle Vasari

SAMEDI 05 FÉVRIER 2022 - 14h00 - INHA, salle Vasari

Jérôme JAMBU*

**L'atelier monétaire et les pièces de monnaies cuivreuses
de Toussaint Louverture identifiés : Santo Domingo était la clé**

Les pièces de monnaies fabriquées au début de l'indépendance de Saint-Domingue sont aussi célèbres que rares et, comme la plupart des productions énigmatiques de l'aire coloniale, soumises à un marché spéculatif reposant sur des informations erronées. À l'occasion des recherches menées pour la publication du 1^{er} volume du *Catalogue des monnaies américaines de la Bibliothèque nationale de France*¹, il a été possible de lever un coin du voile sur les « cuivres dominguois », mettant ainsi fin à une énigme de la numismatique haïtienne.

* Maître de conférences en histoire moderne, Université de Lille, IRHiS UMR CNRS 8529 ;
jerome.jambu@univ-lille.fr

1. JAMBU 2021a, p. 96-101.

Toussaint Louverture et Saint-Domingue

À la veille de la Révolution, l'île de Saint-Domingue – l'Hispaniola ainsi dénommée par Christophe Colomb lors de l'accostage en 1492 – était partagée en deux colonies² : sa partie occidentale, appelée Saint-Domingue, étant occupée par les Français³, et sa partie orientale, devenue Santo Domingo⁴, l'étant par les Espagnols. Les Français avaient fait du port du Cap⁵, au nord, leur capitale, et les Espagnols avaient établi la leur au sud, dans la cité de Santo Domingo. Participant à la coalition antirévolutionnaire contre la France, l'Espagne y perdit sa partie de l'île⁶, dont le Directoire n'eut jamais ni le temps, ni les moyens, de s'emparer. Les troubles, en effet, étaient alors à leur comble dans les Antilles françaises et particulièrement à Saint-Domingue, rongée par la guerre civile : après que les Blancs furent entrés en dissidence dès 1789, le soulèvement des mulâtres libres avait suivi en 1790, les insurrections d'esclaves l'année suivante (1791), les Anglais avaient débarqué en 1793 et des généraux français s'étaient partagés l'île selon leur obédience.

C'est dans ce contexte que Toussaint Louverture, ancien esclave affranchi devenu propriétaire d'une plantation, rallia les armées françaises (1793) pour repousser les Espagnols qui tentaient d'envahir la partie française (1794) puis chasser les Anglais (1798). Afin de restaurer l'ordre dans une île à feu et à sang, les Républicains et Toussaint Louverture firent le choix de soutenir les revendications des esclaves. Force et violence vinrent à bout de toute opposition dans le courant de l'année 1800. Paris ne put souvent que constater le succès du puissant général d'une armée de Noirs. Car Toussaint Louverture avait un grand dessein politique : unir l'île sous son autorité. Il conquiert la partie espagnole de Saint-Domingue en 1801 (janvier) puis fit adopter une constitution autonomiste (mai)⁷, se faisant au passage nommer gouverneur général à vie et s'attirant les foudres du Premier Consul – bientôt à vie lui aussi – Napoléon Bonaparte.

Les pièces de monnaies dominguoises attribuées à la période

Depuis les travaux d'Ernest Zay (1892), repris par Jean Mazard (1953), Ernest Lacombe (1958) et Jean Lecompte (2007), un monnayage cuivreux est attribué à Saint-Domingue, dont on ne sait pratiquement rien et notamment ni où, ni quand il a été produit. Si plusieurs de ces pièces de monnaie sont communes aux ouvrages de ces auteurs, certaines ont été ajoutées ou retranchées par les uns et/ou les autres, sans arguments. L'identification de ces cuivres dominguois est d'autant plus difficile qu'ils ne présentent pas de type particulier mais sont des imitations, de piètre qualité, de pièces de monnaie françaises de la période révolutionnaire. Leur principale caractéristique est de présenter des légendes dégénérées, témoignant d'une maîtrise limitée du français écrit et d'une méconnaissance des procédés de gravure en creux,

2. Les limites précises furent officiellement établies par le traité d'Aranjuez (1777).
3. Ceux-ci avaient conquis peu à peu cette partie de l'île depuis l'île de la Tortue, leur premier site d'occupation.
4. Depuis la création d'une capitainerie générale de Santo Domingo par Charles Quint en 1535, réunissant toutes les îles des Grandes Antilles espagnoles.
5. Aussi appelé Cap-Français et aujourd'hui Cap-Haïtien.
6. Traité de Bâle (1795).
7. BUTEL 2007, p. 298-300.

nécessaires à l'inversion des caractères⁸. Par ailleurs et contrairement à d'autres espaces coloniaux de cette époque, très peu d'archives nous sont parvenues. Saint-Domingue n'a pas seulement été ravagée au temps des guerres de la Révolution et de l'Empire : la partie française, devenue Haïti en 1804, est en proie depuis son indépendance à des conflits et à des catastrophes naturelles qui ont détruit les traces du passé ou les rendent inaccessibles.

L'observation et la comparaison des pièces de monnaie acquises par Zay et déposées au Cabinet des Médailles en 1907, de celles collectées par l'American Numismatic Society depuis le XIX^e siècle, du peu de trouvailles locales ainsi que d'un certain nombre d'exemplaires conservés dans des collections privées ou passés en ventes publiques, révèlent que trois modèles *seulement* furent utilisés :

- la pièce de 2 sols « constitutionnel », précisément celle frappée à Paris en 1791⁹ ;
- la pièce de 1 sol « aux balances » créée en 1793¹⁰ ;
- le décime – ou pièce de 10 centimes ou de 2 sous – du nouveau système décimal, créée en 1796 et datée du calendrier révolutionnaire¹¹.

De là, *seules* deux séries furent fabriquées :

- une première qui conservait les millésimes des monnaies copiées, ce qui en rend les exemplaires de prime abord difficilement datables ;
- une seconde plus précise puisque les éléments de datation initiaux ont été modifiés par le millésime « 1801 » et, selon une interprétation locale du calendrier révolutionnaire, l'« An 8¹² ».

Il faut s'arrêter sur ce point. Dans le calendrier révolutionnaire français, l'an VIII correspond à la période courant du 23 septembre 1799 au 22 septembre 1800. Les pièces de monnaie dominguaises affichant les deux types de datation, grégorienne et révolutionnaire, associent à la fois le millésime 1801 et l'an 8. Cela indique soit que les fabricateurs n'ont pas été attentifs à la correspondance du double système, soit que les révolutionnaires de Saint-Domingue firent démarrer leur calendrier local courant 1793. Cette seconde hypothèse ne serait pas surprenante puisque cette année correspond à la fois au décret de la « liberté générale¹³ » de l'île et à l'entrée en scène de Toussaint Louverture. Celui qui était devenu dictateur en 1801 aurait pu en effet décider d'utiliser un calendrier de ce type, d'autant que cette pratique sera renouvelée par le nouvel État¹⁴.

Il en a résulté la production des *seules* quatre pièces de monnaie suivantes¹⁵.

8. Les N inversés sont ainsi particulièrement caractéristiques.

9. DUPLESSY 1999, II, p. 332-333, n° 1722.

10. GADOURY 2015, p. 31, n° 19.

11. LE FRANC 2019, p. 180-185, n° 129.

12. Le 8 est parfois si mal formé qu'il peut ressembler à un B au droit des copies des sols « aux balances » et à un X au revers des décimes. L'étude à la loupe binoculaire des exemplaires inventoriés ne laisse cependant aucun doute sur le fait qu'il s'agisse de 8.

13. Décret local d'abolition de l'esclavage du 29 août 1793.

14. Haïti date ses monnaies, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, selon un calendrier faisant correspondre l'An 1 à l'année de sa fondation en 1804 (JAMBU 2021a, p. 102-110).

15. On respecte les droits et les revers des monnaies-types ayant servi de modèles, bien que cela n'ait plus guère de sens s'agissant de copies réalisées par une autorité en cours de sécession.

1. Deux sous, copie du 2 sols « constitutionnel », début 1801, Santo Domingo



Figure 1

D/ LOUIS XVI ROI DES FRANCOIS. (Différent animalier) • 1791 • (Différent Λ) à l'exergue ; buste du roi à gauche, sourire naïf.

R/ • LA NATION LA LOI LE ROI • 3 DE LA LIBRIT. Faisceau entre deux branches de chêne, accosté de l'indication de valeur 2 S.

Alliage cuivreux ; ± 18 g ; ± 33,5 mm ; ± 6 h ; tranche lisse.

ZAY 1892 manque ; MAZARD 1953 manque ; LECOMTE 2007, p. 596, n° 10 ; JAMBU 2021a, p. 99, n° 392.

NB : Sur cette pièce dont tous les A sont ouverts (Λ), les différents copient nettement, en les interprétant, ceux de la Monnaie de Paris.

Ex. (au moins 7)¹⁶ ; BnF, MMA, 2019.19* ; coll. Bouny, n° 408 ; coll. Teitgen, n° 689 ; Inumis.fr (x2) ; MdA, VSO5, n° 1590 ; MDC, VSO3, n° 1427.

2. Un sou, copie du 1 sol « aux balances », 1^{er} type, début 1801, Santo Domingo (clé)



Figure 2

D/ REPUBLIQUE FRANCAISE, L'AN II à l'exergue ; LES HOMMES SONT EGAUX DEVANT LA LOI inscrit en 6 lignes sur une table, surmontée d'un soleil levant et accosté d'une grappe de raisin et d'une gerbe de blé.

R/ • LIBERTE EGALITE • • 1793 • à l'exergue ; balance de la Justice dans une couronne de chêne surmontée d'un bonnet phrygien ; 1 • 2 • au centre.

16. Le pointage des exemplaires connus de cette monnaie et des suivantes doit être poursuivi. L'astérisque désigne celui choisi pour illustrer chaque type.

Alliage cuivreux ; ± 11 g ; ± 29,5 mm ; ± 6 h ; tranche lisse.

ZAY 1892, p. 232, n° 84 ; MAZARD 1953, p. 147, n° 131 ; LECOMPTE 2007, p. 597, n° 11 ; JAMBU 2021a, p. 99, n°s 393-394.

NB : Sur cette pièce, une clé a été gravée à la place prévue pour le différent d'atelier.

Ex. (au moins 5) : BnF, MMA, Zay 511 et 512* ; ANS, 1923.113.6 ; MAZARD n° 131 ; Numismata.fr.

3. Un sou, modification du 1 sol « aux balances », 2^e type, 1801, Santo Domingo



Figure 3

D/ REPUBLIQUE FRANCAISE, L'AN 8 à l'exergue. Table de la loi rétrograde, surmontée d'un œil radieux et accostée d'une grappe de raisin et d'un épi de blé.

R/ LIBERTE EGALITE • • 1801 • à l'exergue. Balance de la Justice dans une couronne de chêne surmontée d'un bonnet phrygien, 1 • 2 • au centre.

Alliage cuivreux ; ± 10 g ; ± 28 mm ; ± 6 h ; tranche lisse.

ZAY 1892, p. 233, n° 85 ; MAZARD 1953, p. 147, n° 131 ; LECOMPTE 2007, p. 597, n° 12 ; JAMBU 2021a, p. 99, n° 395.

NB : Sur cette pièce, le millésime 1793 a été remplacé par 1801 et la datation An II par An 8.

Ex. (au moins 6) : BnF, MMA, Zay 513* ; ANS, 1920.204.1 et 1934.1.164 ; coll. Teitgen n° 690 ; Inumis.fr ; CGB, VSO28, n° 1629.

4. Deux sous, modification du décime républicain, An 8 (1801), Santo Domingo (D)



Figure 4

D/ REPUBLIQUE FRANCAISE * * *. Tête grossière de Marianne à gauche.

R/ UN DECIME LAI 8 D en quatre lignes, dans une couronne de chêne.

Alliage cuivreux ; ± 18 g ; ± 33 mm ; ± 6 h ; tranche lisse.

ZAY 1892, p. 233, n° 86 ; LECOMPTE 2007, p. 597, n° 13 ; JAMBU 2021a, p. 99, n°s 396-397.

NB : La particularité de cette pièce est d'être constituée de deux flans de surface en cuivre pour chacun de ses côtés, recouvrant une âme de métal vil (plomb ou étain).

Ex. (au moins 3) : BnF, MMA, Zay 514 et 515 : MAZARD n° 132.

Nous n'avions jusqu'alors qu'une certitude : face à un manque qui devait être criant de « menue monnaie », phénomène monétaire si caractéristique des îles¹⁷, il a été décidé de produire des espèces sur le modèle de celles qui avaient été introduites dans la colonie au cours des événements révolutionnaires, durant lesquels de nombreux débarquements de troupes métropolitaines avaient eu lieu. Au regard des quantités produites (cf. nombre d'exemplaires ayant survécu), il ne pouvait cependant s'agir que d'un monnayage complémentaire, de secours. Le monnayage de cuivre n'était pas habituel aux Antillais, qui le détestaient, refusant tout aussi bien celui qui leur était réservé que celui aux coins de la métropole¹⁸. Mais l'urgence de la situation a du nécessiter son utilisation, comme on l'avait exceptionnellement fait, par exemple, dans la Guadeloupe troublée en 1793¹⁹.

On avait jusqu'à présent distingué deux temps de fabrication : l'un de date indéterminée mais forcément situé entre 1791²⁰ et 1801 (cf. pièces nos 1-2) ; l'autre daté avec certitude de 1801, c'est-à-dire de l'année de l'invasion de la partie espagnole de Saint-Domingue et de la promulgation de la constitution autonomiste par Toussaint Louverture (cf. pièces nos 3-4). On ne disposait cependant d'aucun élément sur l'atelier de fabrication de ces espèces qui permettait de les relier entre elles. On le voulait malgré tout forcément situé dans la partie française de l'île de Saint-Domingue²¹. Comme la majorité des professionnels et des collectionneurs, le classement de l'ANS les attribue par exemple au Cap²². Mazard puis Lacombe ont proposé quant à eux, sans apporter d'argumentation, que cela aurait pu être dans la petite bourgade de Jacmel²³.

La Monnaie de Santo Domingo, c'est la « clé » !

On peut désormais avancer que les deux séries datent de la même année, en l'occurrence 1801, car les premiers sous imités des sols « aux balances » et millésimés 1793 (n° 2) ont été fabriqués dans la ville de Santo Domingo, dans la partie espagnole de l'île. La preuve en est que sur tous les exemplaires relevés, le différent de l'atelier monétaire français a été soigneusement supprimé, ainsi que ceux attendus du graveur et du directeur. Ils ont été remplacés par un petit symbole réalisé par des mains moins habiles que celles des graveurs métropolitains, à savoir une clé (figure 5). La clé – *la llave* – est le symbole de la ville de Santo Domingo depuis qu'elle lui a été accordée par Ferdinand le Catholique en 1508. Par ce geste, le roi d'Espagne entendait faire de la cité portuaire la « Porte des Indes » et celle-ci l'utilisa dès lors comme meuble central

17. JAMBU 2021b, chapitre 5.I.

18. JAMBU 2021b, chapitre 6.I.

19. JAMBU 2021b, chapitre 7.II.A.1.

20. LECOMPTE 2007, p. 596-597, propose 1793.

21. ZAY 1892, p. 232-233, ne proposait aucun lieu de frappe, au contraire de MAZARD 1953, p. 57.

22. <http://numismatics.org/search/results?q=Saint-Domingue>.

23. MAZARD 1953, p. 57 (« Un atelier local indéterminé, peut-être établi à Jacmiel (*sic*), a émis différentes monnaies de cuivre imitées de celles ayant alors cours en métropole ») ; LACOMBE 1958, p. 40.

de ses armoiries. La clé visible sur les sols, et dont la forme rappelle celles à anneaux ovales typiques du XVIII^e siècle, doit donc être considérée comme un différent d'atelier monétaire. C'est d'autant plus évident que la clé de Santo Domingo a déjà servi en la matière : les autorités locales s'en étaient par exemple servi en 1577 comme contre-marque pour la réforme des pièces de quatre maravédis²⁴.

Ainsi, comme les modèles choisis sont des monnaies françaises et que la fabrication respecte les canons français, il ne peut s'agir que d'une production française. Production qui ne peut que dater de 1801, après que Toussaint Louverture fut entré dans la ville de Santo Domingo – le 27 janvier précisément –, disposant dès lors d'un atelier monétaire, le seul qui eut été jamais installé sur l'île²⁵. Certes celui-ci ne frappait plus d'argent depuis longtemps et était même au chômage. Mais tandis que les piastres provenaient d'Amérique centrale, il s'était fait depuis longtemps une spécialité de la fabrication de menues monnaies, c'est-à-dire de monnayage à base de cuivre. Avec la conquête de Santo Domingo et de sa Monnaie, Toussaint Louverture avait au moins récupéré du matériel, à défaut d'un véritable savoir-faire.



Figure 5 - Le différent « clé » de la ville de Santo Domingo, détail d'un sol « aux balances » millésimé 1793 (a), meuble principal de son blason créé au XVI^e siècle (b).

Avec l'introduction du millésime 1801 et de la datation An 8 sur les copies des sols « aux balances » suivants (n° 3), le différent d'atelier fut abandonné, probablement parce qu'il était devenu inutile. Un nouveau différent, ou presque, fut cependant ajouté sur les copies des décimes (n° 4), fabrication à n'en pas douter dominguoise puisqu'on y retrouve, comme sur les premiers sols « aux balances », le même type de motif décoratif de petites fleurs à l'exergue du droit. Le premier différent de la Monnaie de Santo Domingo était un S, initiale de Santo²⁶. Puis le D de Domingo fut ajouté sous Philippe II²⁷, prenant même plus de place que le S. Il ne serait donc guère surprenant que, selon cette logique, les révolutionnaires dominguois de Toussaint Louverture adoptèrent finalement le D de Domingo (figure 6). Celui-ci ne doit donc pas être regardé comme une survivance de la lettre de l'atelier monétaire lyonnais.

24. MENZEL 2004, p. 159 ; JAMBU 2021a, p. 92, n° 367.

25. Fondé en 1535-1536, construit en 1540, autorisé à monnayer en 1541 et actif à partir de 1542.

26. MENZEL 2004, p. 141.

27. MENZEL 2004, p. 157.



a



b

Figure 6 - La lettre d'atelier « D » de Santo Domingo sous Philippe II (a), et sous Toussaint Louverture (b)

Ainsi, chaque série comporterait deux pièces, d'un et de deux sous chacune. Seule, il faut en convenir, la pièce de 2 sols « constitutionnel » (n° 1) est la moins identifiable, d'autant qu'elle représente l'ancien roi dans un régime qui se réclame de la République ; mais n'était-elle pas alors la pièce de 2 sous la plus disponible et donc, de fait, la plus recevable ? La trouvaille d'un exemplaire sur l'île et le nombre élevé d'exemplaires ayant survécu – tous de même coins ou matrices, témoignant ainsi d'une production à grande échelle –, nous permettent de l'ajouter au catalogue.

L'hypothèse de fabrications réalisées à Santo Domingo est renforcée par la suite des événements. Toussaint Louverture décida de faire frapper dans cet atelier, par un décret du 3 janvier 1802 (15 nivôse an X)²⁸, une série de petites pièces d'argent à l'effigie de la République française²⁹, considérant toujours agir en son nom, bien que Napoléon Bonaparte eût déjà prévu de l'écraser. Il fut défait l'année suivante, en juin 1802, par le corps expéditionnaire envoyé par le Premier Consul. Une garnison française demeura à Santo Domingo, jusqu'à son expulsion en 1809, et la partie espagnole de Saint-Domingue revint dans le giron de l'Espagne. La Monnaie dominguoise se remit alors à frapper des pièces de cuivre au nom, cette fois, de Ferdinand VII, Bourbon légitime pour les colons espagnols.

En conclusion : tous les « faux sols » et les « sols moches » ne sont pas dominguois...

Ces pièces dont la gravure laisse à désirer, mal frappées ou mal coulées, sont peu esthétiques. Certains numismates ont en conséquence voulu attribuer à Saint-Domingue nombre de falsifications métropolitaines de mauvaise qualité³⁰, très nombreuses sous la Révolution. Il faut en réalité en retirer la plupart, notamment tous les moulages stricts de véritables monnaies métropolitaines, particulièrement des pièces de 2 sols « constitutionnelles³¹ », car les Dominguois en modifièrent toujours quelques éléments dans leur production (légendes aux lettres inversées, éléments de datation, marque d'atelier, etc.) ; on peut d'ailleurs proposer que ce devait être une façon, pour le général rebelle mais républicain, de ne pas ajouter à la liste des griefs consulaires celui de faux-monnayeur. On ajoute enfin que l'atelier monétaire n'a jamais été un établissement dont le travail aurait été de qualité. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder les pièces de monnaie produites juste après Toussaint Louverture : les *quartos* de Ferdinand VII brillent, eux-aussi, par leur imperfection.

28. Texte intégral publié dans ZAY 1892, p. 227-228.

29. LACOMBE 1958, p. 41 ; JAMBU 2021a, p. 100-101.

30. Par exemple BAZOGE 2019, corrigé par COMPAROT 2000.

31. Par exemple 2 sols 1791 A (LECOMPTE 2007, p. 597, n° 10a), 2 sols 179X Lyon (ZAY 1904, p. 16 ; COMPAROT 2000), 2 sols 1792 N (MdA, VSO 30, n° 911), etc.

Bibliographie

- LE FRANC 2019 : Ph. THÉRET *et al.* (dir.), *Le franc. Les monnaies, les archives*, Paris, Les Chevaliers, 2019.
- GADOURY 2015 : Fr. PASTRONE, *Monnaie françaises, 1789-2015*, Monaco, 2015.
- BAZOGÉ 2019 : M. BAZOGÉ, Les mystérieuses monnaies de Saint-Domingue, *BN*, 192, déc. 2019, p. 42-43.
- COMPAROT 2020 : N. COMPAROT, Monnaies coloniales : n'est pas de Saint-Domingue qui veut, même faux !, *BN*, 194, février 2020, p. 39.
- DUPLESSY 1999 : J. DUPLESSY, *Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, Paris, 1999 (2nde éd.), 2 vol.
- JAMBU 2021a : J. JAMBU, *Catalogue historique des monnaies américaines de la Bibliothèque nationale de France. Tome 1 : Amérique du Nord. Monnayages coloniaux, monnaies des Antilles*, Paris, 2021.
- JAMBU 2021b : J. JAMBU, « Il n'y a point d'endroit dans l'univers où les monnoies aient plus souvent varié ». *Monnaies et substituts dans les îles de l'Amérique française (Petites Antilles, v. 1625 - v. 1830)*, mémoire inédit d'HDR, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2021.
- LACOMBE 1956 : R. LACOMBE, Histoire monétaire de Saint-Domingue et de la République d'Haïti, des origines à 1874, *Revue d'histoire des colonies*, 152, 3^e/4^e trim. 1956, p. 273-337.
- LECOMPTE 2007 : J. LECOMPTE, *Monnaies et jetons des colonies françaises*, Monaco, 2007 (2^e éd.).
- MAZARD 1953 : J. MAZARD, *Histoire monétaire et numismatique des colonies et de l'union française, 1670-1952*, Paris, 1953.
- MENZEL 2004 : S. MENZEL, *Cobs, Pieces of Eight and Treasure Coins. The Early Spanish-American Mints and their Coinages, 1536-1773*, New York, 2004.
- ZAY 1892 et 1904 : E. ZAY, *Histoire monétaire des colonies françaises d'après les documents officiels*, Paris, 1892 (+ Suppl., Paris, 1904).



TARIFS POUR 2021 (en euros)	Cotisation annuelle*	Abonnement au <i>BSFN</i>	Total
<i>Droit de première inscription (s'ajoute le cas échéant au montant total)</i>			8
Membre correspondant (France)**	28	28	56
Membre correspondant (étranger)		37	65
Membre titulaire**	37	28	65
Institutionnels et membres assimilés (France)		28	65
Institutionnels et membres assimilés (étranger)		37	74
Étudiants***		2	28
Non membres de la SFN / Abonnés (France)	Pas de RN	40	40
Non membres de la SFN / Abonnés (étranger)		45	45
Prix au numéro du <i>BSFN</i>	<i>Hors frais de port</i>		5
Prix au numéro de la <i>Revue numismatique</i>	<i>Hors frais de port</i> Demander au Secrétaire général si le numéro demandé est encore disponible		60

* Comprend l'abonnement annuel à la *Revue numismatique*

** Déductible de l'impôt des personnes physiques des résidents français

*** De moins de 28 ans et sur justificatif

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXXX
N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique

10 numéros par an — ISSN 0037-9344

N° de Commission paritaire de Presse : 0525 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris

<http://www.sfnnumismatique.org> | sfnm@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Sylvia NIETO-PELLETIER

Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD

(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Préresse : Fabien TESSIER

Imprimerie Corlet



9 770037 934005